



Coup de pouce aux nouvelles entreprises Simianaises

C'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble de l'équipe municipale s'est joint à Pays d'Aix Initiative pour remettre les chèques d'honneur aux nouveaux entrepreneurs Simianais :

Il s'agit de: Julie LOUBET, dirigeante de l'entreprise Kalitea de vente à distance de fermetures de l'habitat; Sébastien JARLOT et Frédéric NAUD dirigeants de l'entreprise Jarlaud services de déménagements; Séverine PALOMBO dirigeante de la Micro-crèche Prumuel; Caroline QUARESMINI Bellissima dirigeante de l'Institut Bella Donna.

Depuis de nombreuses années, Pays d'Aix Initiative (PAI), avec l'aide de ses bénévoles, encourage ces créateurs d'entreprises en les guidant dans la mise en œuvre de leurs projets et dans le financement de leurs besoins d'investissement grâce à ce prêt d'honneur. Sur la commune, déjà 12 entreprises ont pu bénéficier de ces services.

Que vous soyez artisan, commerçant, prestataire de services, profession libérale ou agricole, PAI peut vous guider dans la mise en œuvre de votre projet et financer vos investissements grâce à un prêt d'honneur (prêt personnel à taux 0%) pouvant s'élever à 30000€, cumulable avec d'autres outils financiers mobilisés par PAI, tels le prêt Nacre (prêt à 0%), le Prêt Initiative Remarquable (prêt à 0%), le FGIF (garantie bancaire)...

Ce coup de pouce financier est assorti d'un suivi et de conseils précieux durant les premières années d'activité, notamment par des chefs d'entreprises bénévoles qui parrainent les projets. Vous pouvez également participer à des formations dispensées à PAI par ses partenaires, consulter des experts-comptables et avocats lors de permanences et échanger avec de nombreux entrepreneurs grâce au réseau de lauréats PAI.

Depuis l'origine, plus de 9,2 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir plus de 1200 entreprises qui ont généré plus de 2500 emplois directs sur l'ensemble du territoire communautaire (CPA). Sur la commune de Simiane-Collongue, 16 entreprises ont pu bénéficier des services de PAI (conseils et financements): agence de voyages, diagnostic immobilier, pose d'enseignes, traiteur...

Pour tous renseignements, contacter PAI au 04 42 64 63 70.

Vous pouvez contacter également Christian JACQUOT, ambassadeur de PAI sur la commune de Simiane-Collongue au 06 09 84 50 91.

Du changement dans le stationnement en centre-ville

Le stationnement évolue pour faciliter l'accès aux commerces et permettre aux riverains de se garer plus facilement.

Suite à une concertation avec les commerçants et les riverains, des modifications ont été apportées au dispositif et la gratuité a été maintenue. Par souci de simplification, une extension de la zone bleue a été opérée avec la création de deux nouvelles places de stationnement à durée limitée (15min) devant le bureau-tabac. Les places situées devant la boulangerie Les 3 Épis se verront elles aussi, limitées à 15min.

Une réduction de la zone bleue sur le Cours des Héros est, elle aussi, prévue; elle passera de 7 à 3 places.

Des disques sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

